

La pertinence des Centres d'éducation populaire de Montréal : Sommaire

Comité d'encadrement

Anouk Bélanger, professeure au Département sociologie de l'UQAM

Paul Bélanger, professeur au Département d'éducation et de formation spécialisées de l'UQAM, cochercheur

Benoît Lord, directeur, Ateliers d'éducation populaire du Plateau

Louise Montgrain, directrice, Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve

Claire Vanier, Service aux collectivités de l'UQAM

Recherche terrain

Anouk Bélanger

David Labrie-Klis, MA sociologie UQAM

Conception, analyse et rédaction

Anouk Bélanger, Paul Bélanger et David Labrie-Klis.

Coordination de la production

Claire Vanier, Service aux collectivités de l'UQAM

Soutien financier

Programme d'aide financière à la recherche et à la création, UQAM - recherche dans le cadre des services aux collectivités, Volet 2

Programme Études-travail

Service aux collectivités de l'UQAM

Décembre 2014

Service aux collectivités de Université du Québec à Montréal	Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga- Maisonneuve	Ateliers d'éducation populaire du Plateau
Case postale 8888, Succ. Centre-Ville, Montréal (Qc) H3C 3P8	1691, boulevard Pie-IX, Montréal (Qc) H1V 2C3	4273, rue Drolet Montréal (Qc) H2W 2L7
Téléphone : (514) 987-3177 Télécopieur : (514) 987-6845	(514) 596-4488	(514) 350-8881 (514) 350-8887
www.sac.uqam.ca/accueil.aspx	www.pechm.org/	aepp.ca/

Présentation de la recherche

Ce projet de recherche fait suite à une étude exploratoire effectuée en 2006 sur la nature et les pratiques des CÉP de Montréal¹. Dans l'optique de faire reconnaître à leur juste valeur la contribution éducative des CÉP par les principaux ministères, cette première étude visait à cerner la spécificité des pratiques des CÉP et leur contribution au développement du processus d'éducation tout au long de la vie. Le présent rapport de recherche documente et analyse la pertinence et la singularité de l'action éducative des CÉP. Depuis les années 1996-1997, les centres ont subi de lourdes compressions financières, ce qui a affecté de façon importante leur capacité de maintenir l'ensemble des activités mises en place et, par le fait même, de répondre aux besoins grandissants des populations des quartiers qu'ils desservent. Quatre des six centres ont exprimé le besoin d'approfondir la première recherche dans la double perspective de mieux saisir la pertinence de leurs centres et, sur la base de cette analyse, d'optimiser leur action.

Plus spécifiquement, le projet de recherche porte sur l'optimisation de l'action de quatre centres d'éducation populaire de Montréal (les Ateliers d'éducation populaire du Plateau (AEPP), la Pavillon d'éducation communautaire d'Hochelaga-Maisonneuve (PEC), le Centre éducatif communautaire René Goupil (CECRG) et le Comité social Centre-sud (CSC). C'est grâce à une subvention de recherche du PAFARC Volet II de UQAM que ce deuxième projet de recherche a pu être réalisé.

Objectifs généraux

- comprendre la mission éducative des CÉP dans leur contexte d'application (quartier et demande sociale) ;
- identifier les actions d'éducation populaire des CÉP;
- documenter leur impact dans leurs quartiers respectifs et développer des « indicateurs » capables de mesurer ces impacts, à partir des réalités propres aux CÉP.

Pour atteindre ces objectifs, des données ont été recueillies auprès des quatre CÉP participant à l'étude (voir ci-haut), soit l'analyse de la documentation écrite sur l'histoire et le travail de proximité des centres dans leurs quartiers, ainsi que deux séries d'entrevues, d'abord des entrevues collectives réunissant 17 acteurs immédiats (responsables permanents, formateurs et animateurs, membres des conseils d'administration des CÉP), puis des entrevues individuelles avec les directions des centres.

L'éducation populaire; une notion à clarifier

L'éducation populaire est l'ensemble des pratiques éducatives répondant aux projets de développement personnel et social des individus et des groupes au sein de la société civile. Elle constitue, au côté de la formation académique et de la formation reliée au travail, l'un des trois piliers de l'éducation et formation des adultes. Ce champ spécifique regroupe, d'un côté, l'éducation populaire organisée sous forme de formations structurées non formelles s'adressant à l'ensemble de la population, et, de l'autre côté, la formation reliée à l'action des mouvements sociaux. Les participants à l'éducation populaire, dans les réseaux d'organismes volontaires ou les services publics d'éducation

¹Bélanger, P., Bourret, G. et Ouellet, C. *Rapport sur les CEP*, UQAM-SAC. 2007.

des adultes, ne le font pas dans le but de parfaire leur formation professionnelle ou d'obtenir un degré académique, bien que cette éducation, reliée à leur développement personnel et collectif, puisse avoir une incidence positive au travail ou dans un retour éventuel à la formation, et cela grâce à une meilleure compréhension de leurs capacités et une plus grande autonomie ainsi acquise.

Les activités des CÉP répondent évidemment de l'idée de l'éducation tout au long de la vie. Effectivement, leurs activités enrichissent les possibilités d'apprentissage des individus et des collectivités. Bien qu'ils se situent majoritairement dans le champ de l'éducation aux adultes, leurs activités se veulent en général ouvertes à tous et n'excluent pas la participation des jeunes. D'ailleurs, certains centres ont parmi leur programme des axes d'intervention orientés sur la jeunesse, de la naissance à l'adolescence. Dans les faits, les centres tentent de répondre aux besoins de la population du milieu, incluant toutes les tranches d'âge. Pour les CEP, l'éducation d'une personne ne se termine jamais, ni ne se limite au travail rémunéré. Les citoyens sont toujours en droit d'apprendre et la curiosité 'naturelle' ne doit pas être limitée aux domaines de la formation académique ou professionnelle.

Les CÉP, pour leurs activités d'éducation structurées (« éducation non-formelle ») ont mis en place des structures éducatives, établi des objectifs pédagogiques et retenu des professionnels qui enseignent ou accompagnent les participants dans leur démarche d'apprentissage. Ils organisent des ateliers, des cours, des sessions d'information et autres activités qui, sans être liées à une obtention de diplôme ou une reconnaissance formelle par une autorité quelconque, sont toutefois structurées. D'autres activités moins structurées, plus larges et ouvertes font partie de leur activités d'éducation informelle, telles les midi-causeries, les expositions commentées, l'action bénévole, les événements festifs, etc.

Les centres d'éducation populaire de Montréal

C'est à la fin des années « 60 » que la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), qui deviendra la Commission scolaire de Montréal (CSDM), prend la décision de créer, à la demande de groupes de citoyens des six quartiers, des centres autogérés d'éducation populaire. Le premier centre, le Carrefour d'éducation populaire, sera fondé en 1969, puis suivront la création des cinq autres centres : le Comité social Centre-Sud et le Comité d'éducation des adultes de la Petite Bourgogne et de Saint-Henri (CEDA) en 1971, le Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve (PEC) en 1972, les Ateliers d'éducation populaire du Plateau en 1973 et le Centre éducatif et communautaire René-Goupil en 1977.

La commission scolaire décide alors de supporter les six centres tant par l'allocation des locaux que par un appui financier aux activités éducatives. Toutefois, à partir des années « 80 » et surtout de la décennie suivante, les commissions scolaires du Québec perdent les budgets pour l'éducation populaire et doivent éliminer ce champ du programme d'activités de leurs Centres d'éducation des adultes². La CECM décide de conserver

² Doray, P., Bélanger, P., 2014 " Retirer à Pierrette pour donner à Pierre ! Le développement récent de la formation générale des adultes au Québec," in *Revue des sciences de l'éducation*, décembre.

certaines initiatives, d'abord son appui aux six centres, soit le support matériel et un aide financière limitée, puis le développement du Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CREP), lequel a pour but de promouvoir l'acquisition de connaissances et le développement d'habiletés, d'aptitudes et de comportements axés sur la situation de vie des adultes, des groupes et des communautés. Plus tard, en 2006, voyant leur situation fragilisée, les six centres obtiennent des Services aux collectivités de l'UQAM la conduite d'une première recherche qui dressera l'état des lieux, documentera les actions éducatives des six centres pour la période 1997-2005 et démontrera la spécificité de leur action éducative³. Les restrictions budgétaires imposées à la CSDM à partir des années 2007-2008 viendront rendre la situation plus critique, sans oublier la divulgation récente de la vétusté des bâtiments. Il importe alors de compléter et remettre à jour le tableau réalisé en 2006⁴ et surtout documenter la demande éducative auquel répondent, malgré leurs moyens limités, les CÉP. Le paradoxe ici est la précarité des six centres face à une mission éducative plus nécessaire que jamais afin de permettre aux citoyennes et citoyens de ces quartiers de se donner les moyens de se prendre en charge individuellement et collectivement et d'exercer pleinement leur citoyenneté. Cette mission d'éducation populaire est d'ailleurs reconnue par l'UNESCO comme un des piliers essentiels de l'éducation des adultes (UNESCO, Belém 2009⁵).

Synthèse des résultats

Cette étude fait ressortir les pratiques éducatives spécifiques des centres, leur impact et l'expertise de leur personnel permettant de tels résultats.

⇒ Les pratiques éducatives spécifiques des CEP

L'activité principale des CÉP se situe autour du pôle de formation et donc des activités « éducatives » et se diversifie en fonction de la demande du milieu. Un trait majeur des CÉP et de leur mode d'intervention est leur approche d'éducation populaire. Celle-ci tient à trois modes d'action pédagogique :

- Passer de l'enseignement unidirectionnel à un apprentissage interactif, à la conversation⁶, de façon à libérer la parole;

Les personnes ressources s'ajustent au cours, ils n'arrivent pas avec un syllabus tout prêt. (...)

Quand on passe par le PEC, on apprend c'est quoi échanger. On s'enrichit les uns les autres (...) on réfléchit ensemble. (...)

³ Bélanger, P., Bourret, G. et Ouellet, C. 2007. Rapport synthèse de la recherche : Six centres d'éducation populaire de Montréal : un bien commun. Présentation à l'occasion des 30 ans du Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve, Montréal.

⁴ Voir note 1

⁵ [http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTITUTES/UII/confintea/pdf/working_documents/Belem%20Frame work_Final_%20fr.pdf](http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTITUTES/UII/confintea/pdf/working_documents/Belem%20Frame%20work_Final_%20fr.pdf)

⁶ Zeldin, T., 1998. *Conversation. How Talk Can Change Your Life*. London: The Harvell Press.

- Partir des préoccupations des gens, référer à leur expérience;
(...) l'idée est de partir du point de vue des jeunes et des adultes et de partir de leurs besoins.
(...). Stimuler leur curiosité intellectuelle (...) et d'évaluation-<contrôle>. (...) suivre le rythme de chacun. (...)
- Relier la maîtrise de nouveaux savoirs à ce que la personne connaît déjà, pour lui permettre de construire sur cette base;
On ne banalise pas. On ne va pas se mettre à parler en bébé et à réduire l'information.
Il ne faut pas perdre de vue que la mission, c'est vraiment l'amélioration de la qualité de vie de la personne.
Les gens se prennent en main, vont développer des habilités et vont aller plus loin.

Les CEP préparent leurs formateurs et animateurs à adopter cette triple approche, par le biais de journées d'études annuelles (1-5 jours) à l'extérieur du centre, où l'équipe se réapproprie collectivement la mission du centre, d'appui à l'auto-formation du personnel, de retour sur les projets, de suivi des activités par les coordonnateurs, de séances d'échanges. Les entretiens auprès du personnel des CEP montrent en effet la polyvalence des acteurs (employé(e)s et/ou bénévoles) des CEP: coordonnateurs, formateurs, personnes-ressources, responsables de secteur, animateurs, intervenants, membres du CA, chargés de projet.

La pratique de l'éducation populaire comme telle ne saurait se borner à ces seuls ateliers et formations. On constate une prise en charge plus globale des conditions de vie du quartier à travers diverses initiatives et activités : journal du centre, fêtes et sorties, friperie, théâtre intervention jeunesse, ateliers de cuisine familiale, ateliers d'art, ateliers bricolage pour familles, ...

Ce qui caractérise les CÉP est en fait la synergie articulée entre les activités culturelles, sportives et éducatives. Les activités ponctuelles, les services (par exemple les services d'impôt), les « interventions de grande salle » et les ateliers, tout comme l'hébergement des comités du quartier (logement, sécurité alimentaire, action-jeunesse, ...) et/ ou la participation aux activités diverses des CÉP contribuent à éveiller des intérêts et des curiosités et incitent à participer aux activités.

L'animateur d'activité arrive à "re-plugger" plein de monde.

"je suis sûr que tu serais bon en ça, essaie donc de faire ça. " (...) Les gens se découvrent de nouvelles passions qu'ils n'avaient jamais."

"On a des habitués qui viennent d'abord pour l'aspect alimentaire, (...) puis cela débouche sur..."

Le Centre comme tel, l'édifice matériel, ses locaux, ses équipements, sa position géographique sont non seulement des facteurs primordiaux de la réussite de la mission d'éducation populaire mais constituent aussi une valeur ajoutée au quartier en tant que lieu de regroupement des acteurs et forces à l'œuvre dans le milieu.

⇒ L'impact des centres dans leurs quartiers respectifs

Chacune des activités éducatives permet un transfert immédiat dans l'action quotidienne des savoirs et savoir-faire transmis, tel que les cours d'alimentation équilibrée, où on constate des changements dans les habitudes de vie et les pratiques quotidiennes. On observe, par exemple, un déblocage, de talents culinaires ou artistiques (poterie, céramique, dessin, peinture, chant, couture) jusqu'ici refoulés.

Une participante à un atelier d'art, au départ fort gênée, en est venue à peindre des tableaux et même à les vendre!

Les formations permettent aussi de relancer les projets éducatifs des individus et de briser leur isolement et accroître leur implication citoyenne dans le centre d'abord, puis dans le quartier. Ces formations, axées sur des intérêts immédiats et des besoins ressentis, redonnent le goût d'apprendre, rétablissent la confiance des participants en leur capacité d'apprendre. On devient curieux. On étend sa curiosité à des champs jusqu'ici considérés trop éloignés ou sans intérêt immédiat. C'est donc sans surprise qu'on constate aussi chez certains une reprise de leur biographie éducative plus formelle, un retour à l'école.

L'environnement convivial et la réputation positive du centre dans le milieu facilite aussi l'accès à ces formations. L'image publique du CÉP dans le quartier contribue à briser la réputation souvent distante des institutions scolaires et autres institutions publiques.

Un lieu d'appartenance, celui où tu te sens bien, qui est comme une deuxième maison. Cela force les gens à créer des liens. (...) parfois aller directement dans une institution, ça peut faire plus peur, parce que tu as en plus d'autres petites bibittes et que s'ils découvrent cela, qu'est-ce qui va arriver?

La diversification du public que cela produit, qu'il s'agisse de la mixité des âges dans les ateliers de familiarisation avec l'informatique ou de différence de niveau de vie dans les cours de cuisine, contribue à cet accueil proactif.

On est multi tout, on est multi-âge, multiethnique, (...) on n'a pas de cause spécifique. On fait du multi.

Dans les Centres, on n'a pas de critères. Il y a une mixité (...) il y a des préjugés qui tombent et il y a quelque chose que se passe à ce niveau-là.

Le CEP est devenu un lieu où l'on n'est pas anonyme. Bien au contraire, on s'y sent important. Puisque les centres n'opèrent pas en silo, malgré une programmation organisée en volets ou pôles différents, les gens se croisent et se rencontrent bien qu'ils ne suivent pas tous les mêmes activités. Cet intérêt fait en sorte que ces derniers y trouvent une place et un milieu où s'épanouir (par exemple en s'impliquant bénévolement dans les centres).

Les CÉP sont aussi perçus par leurs intervenants comme des lieux où l'on peut apprendre à vivre avec d'autres, à participer à la vie de la communauté.

Après un évènement, après un atelier, après une sortie. (...). Si les gens disent « On n'a pas aimé ça (,,,) », cet endroit là, cette façon de faire là ». Ça va être pris en considération. Ils viennent aux assemblés généraux, le CEP leur appartient. Les membres que viennent au comité, c'est eux au final qui vont décider. Il y a un lieu pour

exprimer s'ils ont envie de voir se rajouter des choses. Tu es membres (...) tu as le droit de vote, le droit de manifester des choses quand il y a des assemblés.

Chacun des centres cumule plusieurs années, voire jusqu'à 40 années de présence dans leurs quartiers. Lors des entrevues, on a constaté que pour les participants les centres ne sont pas seulement des carrefours éducatifs, mais aussi des carrefours culturels. Ils font une différence parce qu'ils offrent un milieu de vie et un milieu d'échanges où peuvent s'exprimer les besoins.

Les CÉP sont aussi des milieux d'information, il y a des revues et journaux d'information, des babillards, des cliniques d'information, de cliniques de service et d'aide. Autant d'occasion pour les membres d'apprendre et de rencontrer. Les échanges informels entre les membres qui se côtoient au-delà des activités en font un pôle d'entraide dans les quartiers.

⇒ **Le travail de proximité des centres dans leurs quartiers**

Les CEP œuvrent en réseau avec d'autres organismes complémentaires et représentent un pôle symbolique et géographique de regroupement des acteurs et résidents du quartier. Ils sont des lieux rassembleurs et centraux dans leur milieu communautaire et socioculturel. Ils mettent leurs locaux à la disposition d'autres organismes, groupes ou acteurs. Ils participent activement à plusieurs tables de concertation, sont membres de différents réseaux, s'impliquent dans certains comités ou groupes d'action, etc. Ils assurent une diffusion plus efficace de l'information au sein de la population à l'aide de babillards, d'affichage, de publications, du recours aux médias sociaux par une communication plus directe facilitée par le rassemblement des individus. Ils ont réussi à créer plusieurs partenariats durables ou ponctuels permettant un réseau fort dans le milieu et une offre d'activités plus large et accessible que la seule somme des activités des différents acteurs du quartier.

Ils sont ainsi devenus des incubateurs de projets importants dans Montréal, tels que radio CIBL, Chic-resto-pop, association des Haltes-Garderies communautaires du Québec (ASHGCQ), iMusée. Sans oublier les projets en partenariat avec différents services et institutions de leur quartier respectif (CLSC, écoles, ...). Le fait aussi de loger divers organismes communautaires du quartier permet le réseautage et la concertation entre ces organismes, le centre et ses membres.

Ce travail de proximité (voir annexe 2 du rapport complet) permet de connaître et de faire connaître les besoins et conditions du milieu. Il facilite l'empowerment, engendre une plus grande cohésion du milieu communautaire et favorise la création d'initiatives sociales novatrices. Ainsi outre la pertinence des ateliers et des formations, c'est aussi grâce à leur présence et enracinement que les centres se démarquent et permettent une réelle prise en charge des enjeux sociaux, éducatifs, culturels et économiques de la *communauté* locale.

Conclusion générale de la recherche

L'analyse des activités des CÉP montre qu'ils sont d'abord des lieux de formation non traditionnels où il est possible de s'informer, de se former et d'entreprendre des démarches d'éducation, d'insertion sociale et de prise en charge. Ce qui les caractérise est la participation active de la population du quartier à leurs activités d'information, d'éducation populaire, de soutien et d'action communautaire. Ils constituent, via leurs différentes activités, des points de rencontre pour les gens du quartier, leur permettant de sortir de leur isolement et de se donner les moyens individuels et collectifs pour améliorer leur qualité de vie.

Les CÉP offrent un contexte et des ressources uniques permettant aux gens du quartier de s'informer, d'améliorer leurs compétences dans différents domaines comme en couture et alimentation, d'échanger sur des préoccupations quotidiennes communes (nourriture, santé, rôle parental, etc.), de se familiariser avec l'informatique ou d'apprendre une autre langue. Ces formations et inter-apprentissages prennent différentes formes, qu'il s'agisse d'ateliers ou d'activités éducatives non-formelles, telles que les visites guidées, l'organisation d'expositions temporaires ou permanentes, de soirées d'information juridique, de cliniques d'impôt, de conférences sur l'environnement, etc. À cela s'ajoutent des activités de loisirs qui permettent de créer un milieu convivial nécessaire à la mission des CÉP.

La légitimité et la pertinence des CÉP tiennent d'abord à leurs activités d'éducation populaire et à leur impact, un domaine d'éducation reconnu par la Loi sur l'instruction publique et par le Régime pédagogique de la formation générale des adultes (voir plus haut les notes infrapaginales 4 et 5). De plus le fait même de constituer dans ces quartiers une institution reconnue à cette fin et d'avoir créé un lieu physique reconnu constitue une dimension importante de la contribution de ces centres, en raison de leur proximité avec les citoyennes et citoyens du quartier. Ce n'est pas un hasard si une des caractéristiques des CÉP est d'accueillir dans leurs murs plusieurs organismes communautaires de leur quartier, tels que des associations de locataires, des associations de consommateurs, etc. Il y a là un effet synergique recherché.

L'apport reconnu des CÉP au système d'éducation, tel que le support et la reconnaissance qu'ils reçoivent de la CSDM, consacre leur mission d'éducation populaire au sein de la mission générale des réseaux éducatifs.

Dans leur quartier respectif, les six centres assurent à tous les citoyens, peu importe leur degré de scolarité et leurs moyens financiers, l'accès à l'éducation non seulement tout au long, mais aussi dans tous les domaines de leur vie. C'est là un apport majeur pour l'avenir de ces quartiers et en particulier pour les personnes les moins favorisées qui y vivent. Permettre aux individus d'accroître leur autonomie d'action, renforcer l'apprentissage intergénérationnel dans les familles, contribuer à améliorer la santé physique et mentale des personnes et favoriser une participation citoyenne compétente et créatrice sont devenus des investissements nécessaires. Les dix CÉP le démontrent quotidiennement.

Il y a plus. Chacun des centres est devenu un lieu de regroupement d'initiatives communautaires et socio-culturelles dans son quartier. Ce travail de proximité a un

double effet éducatif, d'abord comme expériences d'éducation populaire informelle ou diffuse, comme milieu où se pratique et se développe une citoyenneté active, entre autres à travers la participation volontaire aux initiatives des centres, puis, en conséquence, comme pôle visible de sensibilisation et d'expression des demandes de la population.

Les CÉP poursuivent ainsi et interpellent un héritage majeur de la Révolution tranquille. Plus encore, ils rappellent et expriment aussi une des priorités que l'UNESCO recommande depuis 1976 aux états-membres dans leur politique d'éducation des adultes et de formation continue (UNESCO, 1976, 1997, 2009). Les centres ne sont pas qu'un vestige de cette Révolution tranquille et des recommandations internationales, ils constituent un pont historique vers les politiques attendues post-2014 pour une éducation tout au long et dans tous les domaines de la vie au Québec. Les décisions qui se prendront à court terme auront un impact décisif sur la capacité des centres d'actualiser leur mission d'éducation populaire. Et par là, de contribuer au développement de l'éducation dans tous les domaines de la vie.

Recommandations

Les politiques québécoises d'éducation des adultes ont reconnu l'éducation populaire dans les réseaux publics jusqu'en 1983-1984 (tel que l'indique la ligne du temps du rapport), dans les réseaux associatifs jusqu'en 2000, alors que la CSDM poursuit son action en ce domaine, mais uniquement par un support limité aux six CÉP et par certaines actions du CREP.

La reconnaissance de l'éducation populaire dans les politiques d'éducation des adultes, reconnaissance recommandée aux États-membres par l'UNESCO, implique premièrement de considérer l'éducation populaire comme un des trois piliers essentiels de toute politique nationale d'éducation des adultes, deuxièmement, de reconnaître le mandat des réseaux publics d'éducation en ce domaine et donc de leur octroyer les moyens d'offrir de telles prestations éducatives, et, troisièmement, d'offrir un support aux activités d'éducation populaire dans les réseaux associatifs. Sur ce troisième volet, au Québec, une ambiguïté majeure introduite par les politiques d'action communautaire (PAC) de 2000 doit être levée. L'éducation populaire autonome doit être supportée comme activité éducative par l'État. Cependant, toute activité sociale ou action communautaire n'est pas une activité d'éducation populaire, bien qu'elle puisse avoir une portée éducative informelle. Ce dont il s'agit ce sont les activités d'éducation populaire qui, tel qu'en Europe du Nord, répondent à des conditions ou critères précis. Ces conditions incluent, premièrement, une reconnaissance de l'organisme volontaire prestataire et, deuxièmement, l'observation de trois critères reliés aux activités financées : (1) une formation prévoyant une séquence d'activités (exemple, un minimum de trois rencontres planifiées), (2) la spécification d'un objectif éducatif explicite et des résultats attendus et (3) une certaine reconnaissance interne du formateur ou de l'animateur. On ne nie pas l'importance des apprentissages non structurés exercés informellement dans l'action. Toutefois, le financement public visant l'éducation populaire est surtout offert pour des activités éducatives explicites, minimalement structurées et identifiables comme telles. Apprendre informellement dans l'action, c'est une chose, apprendre

systématiquement selon une séquence prévue, que ce soit en lien à l'action collective ou individuelle, c'est autre chose et c'est ce dont il s'agit ici.

Dans cette perspective, la reconnaissance de la mission des six CÉP, regroupés dans l'InterCEP, et de leur apport, démontré dans le présent rapport et celui de 2006 (« six centres d'éducation populaire, un bien commun »), devrait conduire :

1. La Commission scolaire de Montréal (CSDM) à poursuivre son appui pour obtenir du gouvernement québécois une solution pérenne pour les bâtiments et leur entretien,
2. La Commission scolaire de Montréal (CSDM), avec le Ministère de l'éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et le gouvernement du Québec, à travailler ensemble pour assurer la continuation des centres d'éducation populaire,
3. Dans l'attente d'une politique gouvernementale d'éducation-formation inclusive de l'éducation populaire :
 - 3.1 le Ministère de l'éducation, du Loisir et du Sport (MELS) à reconnaître et inclure les six CÉP dans ses divers programmes et mesures actuelles, tels que le programme PACTE, dans le programme d'éveil à la lecture, dans celui sur l'éducation parentale ainsi que dans celui sur la formation de base,
 - 3.2 dans le cadre des politiques actuelles d'appui à l'action communautaire, les ministères de la santé et des services sociaux, de l'emploi et de la solidarité sociale, de la famille et de l'immigration et des communautés culturelles à reconnaître financièrement, dans leur domaine respectif, l'action des six CÉP
4. Le Ministère de l'éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et le PACTE à supporter chacun des six CÉP, pour assurer un développement continu de la compétence de leurs formateurs, animateurs et conseillers.